



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Permis de construire

Question écrite n° 49632

Texte de la question

M. Jean-Marc Salinier attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur l'avant-projet de loi reformant la réglementation relative aux permis de construire élaboré par la direction de l'architecture et de l'urbanisme et dont un article du Moniteur s'est fait l'écho. Selon cet article, les constructions de moins de 250 mètres carrés ne seraient plus soumises à l'obtention d'un permis de construire. Au-delà de l'inquiétude légitime des professionnels qualifiés, cette mesure serait un véritable recul en matière de contrôle par les collectivités locales de l'urbanisme de leurs quartiers ou des paysages de leur territoire. Il lui demande si ces informations sont confirmées et s'il entend donner suite à ces propositions de la direction de l'architecture et de l'urbanisme.

Données clés

Auteur : [M. Salinier Jean-Marc](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49632

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1291